

Assurance automobile

Quiconque prend part à la circulation routière au volant ou au guidon d'un véhicule s'expose de fait aussi à des dangers.

Outre au plaisir que pourra lui procurer son « Scooti », Laura réfléchit aussi à ce qui pourrait lui arriver de moins amusant lors de ses virées. Elle pense aux risques potentiels suivants :

- dommages matériels à son propre véhicule ou aux biens de tiers,
- endommagement, vol ou destruction du propre véhicule,
- blessure ou décès de personnes,
- infraction aux règles de la circulation routière.

Prévenir les dangers

Certes, les dangers énumérés ne surviendront pas tous ; en tout cas, pas tous au même moment. Laura a bien l'intention de ne pas se laisser gâcher son plaisir. Elle entend néanmoins se protéger au mieux afin de pouvoir rouler en toute sérénité. Un comportement adéquat et un bon équipement ne suffisent pas, il faut aussi souscrire la bonne assurance. Cette dernière pourra l'aider en cas de sinistre.

Outre un comportement adéquat et un bon équipement, une assurance appropriée peut s'avérer très utile en cas de sinistre.

La couverture d'assurance des véhicules automobiles comporte plusieurs modules :

Module obligatoire : Assurance responsabilité civile automobile

Comme Laura vient d'en faire l'amère expérience, elle doit souscrire une assurance responsabilité civile automobile avant de pouvoir conduire son scooter. Sans cette assurance, l'office des véhicules ne lui établira pas les papiers du scooter et ne lui attribuera pas de numéro d'immatriculation.

L'assurance responsabilité civile automobile couvre le dommage économique résultant des prétentions en responsabilité civile élevées par des tiers à l'encontre du détenteur ou du conducteur d'un véhicule.

En conséquence, si Laura se retrouve impliquée dans un accident et qu'elle cause un dommage à un autre véhicule ou à des tiers, son assurance responsabilité civile automobile intervient et prend en charge les demandes d'indemnisation en découlant.

Module facultatif : Assurance casco des véhicules à moteur

Cette assurance couvre l'endommagement, la destruction ou la perte du propre véhicule.

Si Laura abîme elle-même son propre véhicule, par exemple lors d'un accident sans implication de tiers, c'est alors l'assurance casco des véhicules à moteur qui intervient et prend en charge les dommages causés à son scooter. A condition toutefois que Laura ait conclu cette assurance casco (facultative) avant l'accident.

Scooter (Assurance automobile)

Théorie



Module facultatif : Assurance en cas d'accidents des occupants

L'assurance accidents des occupants offre une couverture complémentaire en cas de dommages corporels causés aux occupants d'un véhicule.

Si Laura part se promener avec Milena sur le siège arrière et qu'elle a un accident (sans implication de tiers), elles sont alors toutes les deux couvertes par l'assurance accidents des occupants, laquelle prend en charge les coûts entraînés par les dommages corporels.

Modules facultatifs complémentaires :

Assurance assistance

Cette assurance prend en charge certains frais consécutifs aux accidents, pannes ou destruction du véhicule.

Si le scooter doit être remorqué après un accident, car il n'est plus en état de rouler, l'assurance assistance prend en charge le coût du remorquage.

Assurance de protection juridique en matière de circulation

Cette assurance prend en charge les coûts entraînés en cas de litiges en lien avec des accidents (se reporter aussi au module « Protection juridique en matière de circulation »).

Si Laura est poursuivie par un autre conducteur à la suite d'un accident, l'assurance de protection juridique en matière de circulation prend alors en charge les frais de procédure incombant à Laura.

Pour conclure :

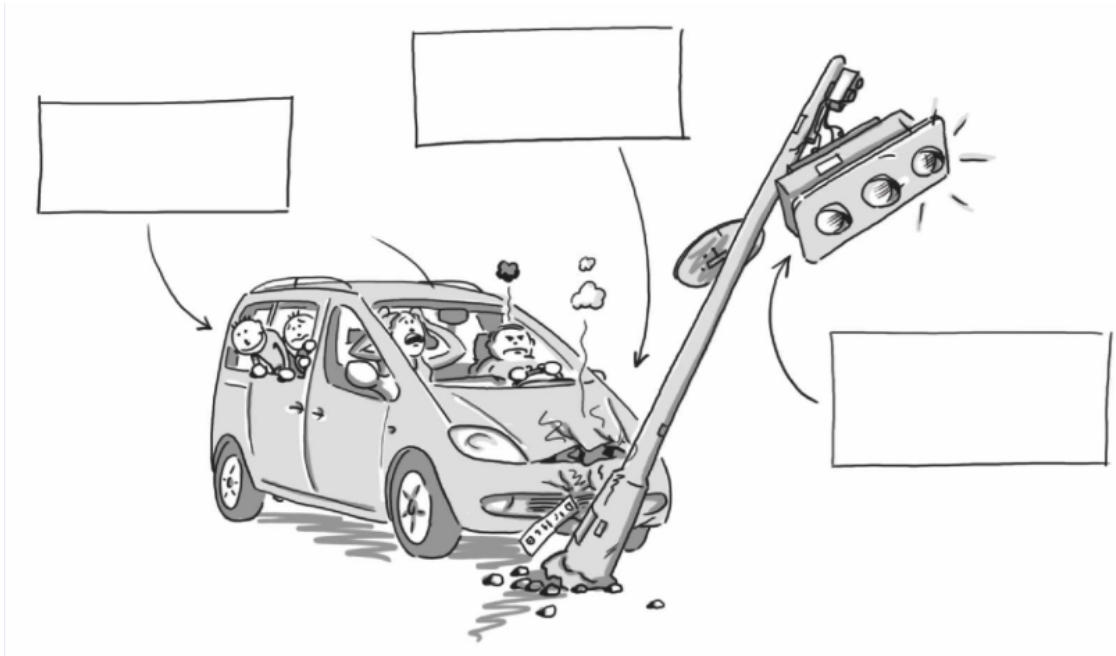
Laura doit donc réfléchir aux assurances qu'elle veut ou non souscrire pour son scooter. Seule l'assurance responsabilité civile automobile est obligatoire. Quant aux autres assurances, à Laura de décider si elle souhaite couvrir ces risques ou si elle préfère les assumer elle-même.

Scooter (Assurance automobile)

Fiches de travail pour le cycle 3

Exercices

Regarde l'illustration ci-dessous. Quelle assurance prend en charge quels dommages ?



III. Compendio Bildungsmedien AG, Droit de la responsabilité civile et assurances automobiles

Le soir de l'achat du scooter, les discussions vont bon train dans la coloc. Elles tournent bien évidemment toutes autour de Laura et de son nouveau scooter. Toutefois, les colocataires n'arrivent pas à répondre à toutes les questions. Peux-tu les aider ?

- Loris se demande s'il doit aussi souscrire une assurance automobile pour son vélo.
- Laura veut se couvrir en cas de dommages causés à son cher *scooti*. Mais, elle ne sait pas quelle assurance souscrire en la matière.
- Marco souhaite savoir ce qu'il se serait passé si Laura était rentrée à l'appartement au guidon de son scooter non immatriculé.
- Milena demande à Laura, si elle pourra l'accompagner régulièrement sur son scooter. Quelle assurance serait en l'espèce appropriée pour Laura ?

Mandat de recherche

Suite à l'achat du scooter, les autres colocataires veulent faire une surprise à Laura et essaient de dresser une check-list de ce qu'il faut faire ou avoir pour rouler en toute sécurité. Peux-tu les aider ?

- Liste les dix trucs et astuces les plus importants pour rouler en toute sécurité.
- Dresse une liste claire que Laura pourrait afficher sur la porte de sa chambre par exemple.
- Pense au comportement à adopter, au matériel et à l'équipement nécessaires, à la sécurité, à l'assurance (aux assurances), à la préparation d'un déplacement, etc.